

L'ELECTEUR

JOURNAL DU SOIR

PLAMONDON & Cie, Editeurs-Propriétaires.

BUREAUX: 34, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.

ERNEST PACAUD, Redacteur-en-chef.

QUEBEC, 7 MAI 1885

A l'avenir, toute personne qui nous adressera la somme de \$3 recevra "L'Electeur" pendant une année.

Les nouvelles de la troisième bataille au Nord-Ouest sont confirmées avec quelques variantes. Ainsi l'engagement a eu lieu samedi au lieu de dimanche et c'est huit morts et quinze blessés qu'on compte maintenant, soit 23 hors de combat.

Cela porte à plus de cent le nombre des blancs tués, assassinés ou blessés depuis le commencement des troubles.

Le sacrifice n'est-il pas assez grand ? Combien faut-il donc de victimes au gouvernement ? Notre vaillante jeunesse devra-t-elle aller verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour faire comprendre à nos ministres toute l'horreur de leur conduite ?

Que le gouvernement comprenne donc que ce n'est pas une guerre contre des ennemis que celle-ci, mais contre des enfants du sol, et qu'il n'y a jamais eu ni honte ni déshonneur à reconnaître ses fautes dans une famille !

Pauvre Québec !

Voici deux associations qui avaient pour mission de défendre les intérêts les plus précieux de Québec et qui sont tout-à-coup en conflit par suite des exigences de parti.

La chambre de commerce, fidèle à sa tradition, exige du gouvernement l'accomplissement plein et entier de ses promesses, c'est-à-dire le prolongement du Pacifique jusqu'à Québec par le chemin de fer du Nord.

De son côté, l'association des citoyens, par une lâche trahison, ouvre au gouvernement une porte pour échapper à l'exécution de ses engagements. Elle se déclare prête à accepter la promesse de la construction d'une nouvelle ligne devant relier Québec au Pacifique.

On va voir avec quel empressement le gouvernement va saisir ce prétexte fallacieux pour tout nous enlever et nous laisser encore une fois avec l'illusion de la promesse d'une nouvelle ligne de chemin de fer.

Pauvre Québec !

Le *Nouvelliste* trouve notre format trop petit.

Nous ne craignons pas cependant de dire, ce que tout le public a pu constater, que, sans notre feuille, personne dans notre district ne saurait ce qui se passe à Ottawa et à Québec, à moins de s'abonner à des journaux étrangers.

L'*Electeur* est le seul de tous les journaux anglais ou français de cette ville qui ait un correspondant régulier à la capitale. C'est un fait notoire qu'aucun de nos confrères ne publie autre chose que des procès-verbaux des débats parlementaires, indiquant le nom des orateurs sans rapporter leurs paroles.

Pour notre part, nous publions moins de dépêches fabriquées à plaisir pour flatter la curiosité du lecteur, nous consacrons moins d'espace aux "chiens égarés," mais nous prétendons, avec notre modeste format, donner plus de renseignements vraiment utiles sur les événements courants que n'importe lequel de nos confrères.

Les dernières dépêches disent que le général Middleton est sur le point d'attaquer de nouveau Batoche.

LETTRE DE LA CAPITALE

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 6 mai 1885.

La *Presse* prétend que le parti libéral s'est prononcé en faveur du droit de suffrage pour les Chinois. Ce n'est pas exact.

Il n'y a eu que quelques discours prononcés sur ce sujet. Il y a des libéraux et des conservateurs qui désiraient que les Chinois jouissent des mêmes droits que les blancs et des députés des deux partis qui leur sont entièrement opposés.

Ce n'est pas une question de parti.

Quelqu'un proposait, il y a quelque ours, pour simplifier le rouage du bill de franchise, de faire nommer de suite des représentants du peuple par les réviseurs. Ce serait plus sommaire, mais moins dispendieux et le résultat serait à peu près le même.

Les réviseurs, chargés de la confection des listes, auront des pouvoirs absolus, ils pourront à leur gré donner ou retrancher le droit de vote à qui ils voudront. Il n'y a pas d'appel de leurs décisions. Ajoutons que ces officiers seront choisis parmi les avocats sans cause et sans responsabilité. Un avocat de quelque importance n'accepterait pas une besogne de ce genre-là.

M. Laurier a prononcé hier un de ses meilleurs discours à propos de la motion de M. Charlton. L'amendement du député de Norfolk demande que les députés aux communes soient élus, comme ils le sont aujourd'hui, d'après les listes servant aux élections des députés aux législatures provinciales.

M. McDonald, l'un des députés de l'île du Prince Edouard, avait proposé comme sous-amendement de laisser à cette province la franchise dont elle jouit aujourd'hui. Cette dernière proposition ayant été supportée par M. Curran de Montréal, M. Laurier lui a demandé pourquoi il consentait à faire une exception en faveur de l'île du Prince Edouard pour conserver à cette province les droits et privilèges dont elle jouit aujourd'hui, sans réclamer pour sa propre province que les mêmes droits et privilèges lui soient conservés.

Pourquoi ne pas rendre justice à la province de Québec comme à l'autre ? La réponse est évidente ; les conservateurs de Québec, malgré leur nombre considérable, n'ont que très peu d'influence, par le temps qui court, auprès du premier ministre. Ils sont tous opposés au bill des franchises, et ce qui le prouve, c'est que pas un d'entre eux ne s'est levé en chambre pour le défendre ; deux d'entre eux ont parlé même vigoureusement contre.

Ils sont contre ce bill infâme ; mais, pour une raison ou l'autre, soit manque d'influence, indifférence ou soumission, ils courbent la tête sous le fouet de Sir Hector et votent pour cette mesure inique.

Ils s'en repentiront peut-être plus tard.

Si ce bill devient loi, Sir John devra emporter les élections d'Ontario par une grande majorité et remplir la chambre de tories et d'orangistes.

L'affaiblissement du parti libéral d'Ontario signifie l'augmentation de l'influence des unionistes. Les premiers effets seront l'imposition du bill des orangistes et l'établissement de l'Union législative vers laquelle nous marchons à grands pas depuis ces quelques dernières années.

L'influence française diminuera en

Cumul sur une haute échelle

On ne se fait pas d'idée en général du gaspillage des deniers publics qui se pratique dans le service civil fédéral.

Le cumul des charges publiques a pris des proportions particulièrement alarmantes, comme on le verra à l'extrait suivant du rapport de l'Auditeur général pour l'exercice 1883-84 :

G. M. Clark, juge de comté...	2,000
G. M. Clark arbitre section B	1,200
G. M. Clark, com. sur l'Inter-colonial	4,050
Total touché en une année	\$ 7,250
Collingwood Schrieber, ingénieur en chef	4,000
Collingwood Schrieber, chef de bureau au Pacifique	2,000
Total	\$ 6,000
John Page, ing. en chef (canaux)	4,500
John Page arbitre (affaire Rodgers-Farrell)	575
John Page arbitre (Cooke & Co)	335
John Page arbitre (McNamee)	635
Total	\$ 6,045
D. Miall, com. Revenu de l'Int.	3,200
E. Miall, com. des étalons	800
E. Miall, com. des arrérages	400
Total	\$ 4,400
E. D. Ashe (observatoire de Québec)	1,400
E. D. Ashe (observations météorologiques)	250
Total	\$ 1,650
R. Brewer, du personnel de la chambre des communes	1,200
R. Brewer, greffier du comité des impressions	318
Total	\$ 1,518
L. J. Burpee bureau du conseil privé	1,200
L. J. Burpee, temps extra	100
L. J. Burpee, travaux spéciaux	200
L. J. Burpee, services (police à cheval)	34
Total	\$ 1,534
G. W. Burbridge, dép. ministre de la justice	3,600
G. W. Burbridge, solliciteur (dép. des Indiens)	400
Total	\$ 4,000
S. E. Chapleau, shérif T. N. O.	1,180
S. E. Chapleau, inspect. T. P.	395
Total	\$ 1,575
L. N. F. Crozier, surintendant police à cheval	1,400
L. N. F. Crozier, pour perceptions de douanes	1,500
L. N. F. Crozier, perception d'accise	35
Total	\$ 2,935
A. D. Decelles, assist. bibliothécaire	2,400
A. D. Decelles, examinateur service civil	300
Total	\$ 2,700
Edgar Dewdney, lieutenant-gouverneur T. N. O.	4,000
Edgar Dewdney, commiss. des Indiens	3,200
Total	\$ 7,200

C. M. Cove, douanes de St Andrew (N. B.)

C. M. Cove, agent banque d'épargne

C. M. Cove, commiss. sur accise

Total

Heury Hartney, Comptable (Communes)

Henry Hartney, Greffier com. d'impressions

Total

James Johnson, commis de douanes

James Johnson, Président du bureau des douanes

Total

L. K. Jones, commis (dép. ch. de fer)

L. K. Jones, secrétaire (Intercolonial)

Total

P. LeSueur, pension

P. LeSueur, examinateur service civil

Total

H. Minna, Assesseur de terrains

H. Minna, Travaux Publics

Total

Col. McLeod, magistrat stip. (T. N. O.)

Col. McLeod, allowance spéciale

Total

John J. McGee, Greffier Conseil Privé

John J. McGee, temps extra

Total

F. Norman, inspect. police à cheval

F. Norman, Agent (Dép. Indien)

Total

P. O'Reilly, comre réserves d'Indiens

P. O'Reilly, préparation de réglemens miniers

Total

H. F. Perley, Ingénieur (T. P.)

H. F. Perley, service (Cons. Priv.)

Total

T. J. Richardson, reporter officiel

T. J. Richardson, sténographe (Dép. de l'Int.)

T. J. Richardson, sous-exam. service civil

Total

Hugh Richardson, mag. stip.

Hugh Richardson, aviseur légal de Dewdney

Hugh Richardson, allowance spéciale

Total

Robert Romaine, correct. d'épreu. (Communes)

Robert Romaine, corr. d'épreu. (comité d'impressions)

Total

Chs. Thibault, sec. arbitres (canaux)

Chs. Thibault, sec. arbitres (T. P.)

Total

John Thorburn, exam. service civ.

John Thorburn, archives explorations géologiques

John Thorburn, exam. collègue militaire

Total

William Wilson, greffier en loi (Communes)

William Wilson, refonte de statuts

Total

Samuel Wilmot (pêcheries)

Samuel Wilmot, collection de spécimens

Total

J. W. Trutch, agent Terres du Dominion

J. W. Trutch, agent Dép. C. de fer

J. W. Trutch, agent (Travaux Publics)

Total

A. T. Wood, assesseur (riv. à la Truite)

A. T. Wood, assesseur (canal Murray)

Total

Ce ne sont là que quelques exemples recueillis au hasard dans les documents officiels.

Ce système de prodigalité est général.

Le rapport de l'Auditeur établit de plus que les sommes qui suivent ont été payées en 1883-84 pour employés sur-numéraires seulement, dans différents départements :

Terres Publiques

Travaux Publics

Chemins de fer et Canaux

Agriculture et recensement

Explorations géologiques

Nous conseillons à nos lecteurs de conserver précieusement ces tableaux, qui sont autant de documents politiques.

ACTUALITES

Il découle clairement des dernières dépêches que la colonne Otter a été surprise et cernée par les sauvages lundi matin à cinq heures et qu'elle n'a pu se retirer de ce mauvais pas qu'après sept heures de combat acharné et en se servant de ses deux mitrailleuses.

La colonne a rebroussé chemin ensuite et regagné Battleford.

Il est convenu d'appeler cela une victoire !

Un brave soldat du 9ième nous écrit :

"Vraiment vous devriez taper plus que vous ne le faites sur le gouvernement pour la manière dont sont traités nos volontaires. Puisque c'est la négligence des ministres à régler les griefs des méti qui a occasionné cette expédition, il me semble que les ministres devraient avoir au moins un peu d'égards pour nous, qui venons risquer notre vie pour réparer leurs bêtises.

"On nous donne que du café, du bœuf en boîte et du fromage. Ne pourrait-on pas gaspiller un peu moins sur autre chose et nous faire monter du pain et du bœuf ? Les biscuits que l'on nous offre sont affreusement durs, ça massacre les dents.

"Réclamez donc pour nous un peu plus de justice et d'humanité.

"Prenez garde de me compromettre. Si on savait que je vous donne des détails, on me traduirait certainement devant la cour martiale et je ne tiens pas à cela.

"Je n'ai pas tous mes aises—j'goris sur mes genoux.

On dit que Lord Dufferin a résigné comme vice-roi des Indes.

La *Minerve* dit que Gabriel Dumont est son abonné depuis nombre d'années.

On ne di ra pas, dans tous les cas, que c'est la presse libérale qui a porté le chef méti à s'insurger contre la politique criminelle du gouvernement.

Dit l'*Etendard* :

"Un malin qui arrive de Québec dit que l'Assemblée Législative ressemble beaucoup au parlement pour rire que nous avions à Montréal, l'hiver dernier.

La remarque est assez juste.

Parlant de l'élection de l'hon. M. Mercier comme bâtonnier du barreau

de Montréal, le *Progrès de l'Est*, journal conservateur, s'exprime ainsi :

"La *Minerve* dit qu'il "est l'écu d'une minorité de libéraux." Elle eût pu ajouter : laquelle est composée de gens d'esprit qui savent s'unir et s'entendre ! Toutes ces choses indiquent la direction du vent. Les Castors mènent le parti conservateur au diable et les libéraux en profitent. Tout de même, M. Mercier est noblement vengé des avanies que ses adversaires lui ont fait subir.

"Nous nous en réjouissons et nous l'en félicitons. Respect à nos hommes publics de n'importe quel parti !"

Le steamer *Quebec* de la ligne du Richelieu, est entré dans le port vers midi.

Notre confrère du *Star* s'élève fortement contre l'adoption du bill de M. Lemieux relatif au serment. Ni M. Lemieux ni aucun autre catholique, ajoute la même feuille, ne voudra forcer les protestants à jurer devant le crucifix.

L'idée de M. Lemieux n'a jamais été, nous le savons, de vouloir froisser les susceptibilités des protestants. Non, ce qu'a voulu le député de Lévis, c'est de donner plus de solennité au serment et d'empêcher les gens de jurer avec autant de légèreté qu'ils le font aujourd'hui. M. Lemieux a simplement voulu donner à cet acte important une forme extérieure propre à en rappeler le caractère élevé.

Hier, à l'ouverture de la séance, aux communes, l'hon. M. Blake s'est plaint de ce que l'on ne lui avait pas encore fourni plusieurs documents de la plus haute importance concernant les réclamations des Métis.

En réponse à l'hon. M. Mitchell, l'hon. ministre de la Milice a déclaré qu'il n'avait reçu aucune communication officielle au sujet de la dernière bataille. "Je n'ai reçu, ajoute-t-il, qu'une dépêche de l'opérateur du télégraphe confirmant les nouvelles publiées à ce sujet dans les journaux."

On s'est ensuite occupé du bill autorisant le travail des prisonniers en dehors des murs du pénitencier, puis du bill décrétant qu'il y aurait à l'avenir deux bibliothèques pour les communes au lieu d'une.

Le débat sur ce dernier projet s'est prolongé jusqu'à l'ajournement.

On croit que les résolutions au sujet du nouvel aide accordé au Pacifique seront soumises à la chambre aujourd'hui.

Nous regrettons d'apprendre que Mme Coursol, l'épouse de l'hon. M. Coursol, député de Montréal-Est aux Communes, est gravement malade.

La lutte est régulièrement engagée entre M. Murphy et M. Power, dans le quartier Champlain, pour le siège laissé vacant par la mort du conseiller McLaughlin.

Le lieutenant Pelletier, fils de l'hon. sénateur C. A. P. Pelletier, qui a été blessé dans le dernier engagement, semble avoir apporté de bonne heure un goût prononcé pour l'art militaire. En effet, à peine âgé de 24 ans, ce jeune officier a déjà plusieurs années de service.

Après avoir débuté dans le bataillon de Kamouraska, nous le retrouvons ensuite dans les Hussards de Québec comme trompette-major sous le lieutenant-colonel Forsyth ; puis ensuite dans la batterie de campagne de Québec, d'où il a passé à l'école d'infanterie de St Jean et enfin à la batterie B de Kingston.

M. Oscar Pelletier est un des braves officiers qui ont offert leurs services à la première nouvelle des troubles du Nord-Ouest.

Le *Nouvelliste* met de l'eau dans son vin.

Hier, il publiait en première colonne l'éloge de M. Faucher de Saint-Maurice.

Behos de la chambre

Hier a peut-être été la plus laborieuse journée de la session. La chambre s'est entièrement appliquée à faire de la législation.

La présente session est rendue à sa

42e séance, et c'est à peine si le gouvernement a réussi à faire passer une couple de ses plus importantes mesures.

L'an dernier, la session a duré dix semaines et quatre jours. Il y a juste neuf semaines aujourd'hui que la chambre s'est réunie. La présente session sera plus stérile que la précédente ; cependant elle aura été aussi longue.

M. Asselin veut faire produire devant la chambre "copie de la pétition adressée à Son Honneur le lieutenant-gouverneur par A. Charlebois, entrepreneur, demandant d'être dédommagé des pertes que lui a causées l'explosion de dynamite arrivée le 11 octobre au Palais législatif."

Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ?

Le 8 avril, le procureur-général disait, en réponse à M. Gagnon, qu'il ne connaissait pas le montant des dommages causés par l'explosion, et ajoutait ces mots :

"Le gouvernement considère que, d'après la loi, la perte est pour l'entrepreneur."

M. Asselin a donc bien peu confiance dans les opinions légales de son chef, parlant comme procureur-général, pour se faire ainsi l'avocat d'une cause perdue ?

M. Poulin a fait du mauvais sang hier soir : l'hon. M. Taillon n'a pas voulu lui permettre de soumettre à la chambre ses amendements au code du notariat, remis de séance en séance.

Il n'était pas de bonne humeur du tout contre le procureur-général.

Mais aussi pourquoi l'avait-il accusé l'autre jour de lui faire une "opposition déguisée" ?

Entendu dans les couloirs de la chambre.

Deux députés conservateurs s'abordaient :

— Sais-tu pourquoi, dit le premier, l'on a mis Bergevin dans le comté de Beauharnois ?

— Non, répond l'autre.

— C'est, ajoute le premier, parce qu'il est un âne bête.

— Voilà un comté bien mal attelé, répliqua le second.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

(Séance d'hier)

La chambre a d'abord adopté les résolutions suivantes présentées par le Trésorier :

"Résolu, 1. Que, dans le but de couvrir la dépense additionnelle nécessaire dans la construction du palais législatif de Québec, par les changements apportés dans la distribution intérieure et par la substitution de matériaux en fer aux matériaux en bois, le lieutenant-gouverneur en conseil, en sus des cent cinquante mille piastres que l'acte 45 Vict., chap. 26, permet d'emprunter, pourra autoriser le trésorier de la province à contracter un emprunt additionnel de cinquante mille piastres.

"2. Que cet emprunt additionnel de cinquante mille piastres sera prélevé, et le remboursement s'en fera, conformément au dit acte 45 Victoria, chapitre 26."

L'opposition comprend qu'à cette période avancée de la session, il est inutile de discuter. Aussi laisse-t-elle passer la mesure "sur division."

On choisit ensuite parmi les mesures ministérielles les moins sujettes à caution.

Celle ayant pour objet de faire tomber sous le contrôle du commissaire des Terres tous les biens en déshérence ou confisqués, avec pouvoir d'en disposer, de les vendre ou même de les donner, au gré du gouverneur en conseil, avait le tort de trop avoir l'air dirigée contre les biens des Jésuites, propriété dont l'importance justifie bien les convoitises d'un gouvernement aux trois quarts ruiné.

A force d'insister, l'opposition a réussi à arracher au procureur-général une protestation emphatique contre toute telle convoitise ; elle a même réussi à faire intercaler dans la loi projetée quelques mots exceptant de l'effet de la loi "les biens pour lesquels il y a déjà une législation spéciale." Il paraît que les biens des Jésuites sont dans ce cas. Quoi qu'il en soit, le procureur-général

a obstinément refusé de les désigner plus clairement.

On a adopté en 3e lecture un projet de loi de l'hon. M. Blanchet concernant la procédure à suivre pour comparution, défaut, jugement par défaut etc., devant les tribunaux de différents districts ruraux. La procédure est simplifiée ; ainsi le défendeur peut comparaître de vive voix, etc.....

La chambre étudie ensuite pendant quelques instants les amendements de l'hon. M. Lynch à la loi de la chasse. La chasse au caribou et au chevreuil est prohibée du 1er février au 1er septembre à l'original, prohibée en tout temps jusqu'au 15 octobre 1888, après quoi la prohibition sera la même que pour le caribou.

Dans les comtés de St Maurice, Maskinongé, Yamaska, Richelieu et Berthier, on ne pourra chasser le rat musqué que du 1er avril au 1er mai ; bécasse, bécassine, perdrix auront la vie sauve du 1er février au 15 septembre ; l'oie sauvage, les outardes etc. du 1er mai au 15 septembre. M. Faucher prêche la protection des outardes et des œufs du moineau, un oiseau qui produit un fin ébredon, paraît-il. On a adopté ses vues sur la question.

Les amendements de M. Blanchet à la loi des jurés et jurys ont été de même adoptés avec quelques amendements.

Le bill de pension des instituteurs est ensuite venu sur le tapis. On sait que la loi existante expire le 1er juillet prochain, et que le premier ministre avait manifesté l'intention de l'abolir, ce qui aurait eu un effet désastreux pour un grand nombre de fonctionnaires de l'enseignement primaire qui ont versé chaque année dans cette caisse de retraite deux par cent sur leur salaire.

D'un autre côté, le trésorier, qui manque de fonds, aurait pu difficilement trouver le moyen de liquider à échéance fixe. Aussi a-t-il pris un biais : le projet de loi qu'il a présenté ces jours-ci et qui était si impatiemment attendu par un grand nombre de prétendants à la pension, consiste tout simplement à demander un sursis d'un an. Le loi existante restera en activité jusqu'en juillet 1886. Cet amendement a été adopté en 3e lecture avec un amendement proposé par M. St Hilaire.

Le trésorier avait aussi un amendement à la loi des licences de 1878 concernant l'emmagasinage de la poudre dans le voisinage des carrières.

M. Demers, l'hon. M. Mercier et un bon nombre de députés voudraient profiter de l'occasion pour amender la loi sur un autre point : ils proposent que les hôtels de tempérance soient à l'avenir obligés d'obtenir l'autorisation du conseil municipal pour obtenir licence de même que pour les débits de liqueurs spiritueuses.

Mais le procureur-général s'y est opposé, et l'amendement de M. Demers a été repoussé.

A la veille, on a expédié un bon nombre d'avis de motions. M. Picard s'est délesté d'un discours qui le fatiguait beaucoup, à propos de M. Charles Pacaud et de quelques colons du canton d'Irlande, Mégantic.

L'hon. M. Beaubien avait inscrit un projet de résolutions à l'effet de faire transférer à la campagne toutes les écoles de réformes, au prochain renouvellement des contrats.

Le procureur-général les a laissés passer, mais en y ajoutant tant de "si" de "aussitôt que possible" et de "si la chose est possible" qu'elles n'auront aucun effet pratique d'ici longtemps peut-être.

La chambre a aussi voté la production des dossiers suivants, qui ne viendront probablement pas avant la session :

M. Poulin—Etat concernant les propriétés vendues par le Shérif.

M. Marion—Correspondances au sujet de la reconstruction du pont du chemin de fer des Laurentides sur la rivière St Lin.

M. Faucher de St Maurice—Copie du rapport intitulé : "Nos poissons et les pêcheries du Canada," par M. A. N. Montpetit.

Casavag — Correspondance se rattachant à l'hypothèque du gouvernement contre la compagnie de sucre de betteraves de la province de Québec à Farnham.

A 10 heures, on a entamé une longue discussion sur les amendements au Code Municipal proposés par M. Marion.

M. Watts présidait le comté.

MM. Gagnon, Stephens, Marion, Marchand, Whyte, Taillon, Demers, Martel, Picard etc, ont échangé des observations sur ce vaste sujet, embrassant toutes espèces de détails administratifs d'ordre municipal.

Il est bon de remarquer que cette discussion est une sorte de "finishing touch", le projet de loi ayant déjà passé par le creuset d'un comité spécial chargé d'étudier les questions de ce genre.

La séance a été levée peu après minuit.

L'INSURRECTION

DETAILS SUR LE DERNIER ENGAGEMENT

GRANDE EXCITATION A TORONTO, OTTAWA, MONTREAL

Winnipeg, 6.—Les blessés lors de la bataille de Fish Creek, sont tous à Saskatoon, et ils se portent bien. Ils sont sous les soins des docteurs Roddick et Douglas. Ce dernier est venu en canot et est arrivé deux jours avant le vapeur *Northcote*.

La personne partie pour l'ouest pour aller réparer la ligne télégraphique entre Clark's Crossing et Battleford, est revenue avec la nouvelle que la ligne était abattue sur une longueur de 20 milles à l'ouest. Une bande de sauvages est campée dans le voisinage de la ligne.

Une dépêche de Medicine Hat y annonce l'arrivée des éclaireurs du capit. Stewart. Ils sont arrivés de Fort McLeod, hier soir, ayant parcouru 140 milles en trois jours et demi. Ils sont au nombre de 150 hommes, 4 officiers et 150 chevaux. C'est le corps le mieux monté et le mieux équipé de la force du Nord-Ouest.

Le colonel Stewart a établi des postes avancés à Coal Bank, Wood Pecker Island et Cherry Coulee. C'est le moyen d'assurer par courriers le service régulier entre Fort McLeod et Medicine Hat.

Des métis amis de Red Deer disent qu'un très grand nombre de rebelles et de métis sont en marche pour le rejoindre et que même ils sont arrivés.

Une nouvelle reçue de Fort Assiniboine dit qu'un nombre considérable de sauvages se dirigent au nord et à l'ouest de Cypress Hills. Ce dernier endroit est à environ 40 milles au sud du Fort Assiniboine.

Cette nouvelle a jeté l'alarme à ce dernier endroit.

Montréal, 6.—Il paraît que l'artillerie de garnison de Montréal ne partira pas avant vendredi prochain.

La nouvelle de la bataille entre le colonel Otter et les sauvages de Pound-Maker cause une vive excitation ici. Le résultat de la bataille donne lieu à force de commentaires. Plusieurs officiers font des éloges de l'habileté du colonel Otter.

Ottawa, 6.—Le département de la Milice dit qu'il n'a reçu aucune nouvelle au sujet de la bataille entre Poundmaker et le colonel Otter.

Osgoode, qui a été tué, était le fils de M. Osgoode, commis vendeur de la maison McLaren et McLaren à New-Edimbourg.

Le blessé Winter appartenait au corps des Gardes du gouverneur-général. Il assista à la bataille de Tel-El-Kebir, en Egypte.

McMillan, qui a été blessé, appartenait au département du revenu de l'intérieur.

Une conférence payante sera donnée en cette ville, ce soir, et les bénéfices en retourneront aux parents des malades et des blessés.

Toronto, 5.—Grande excitation ici causée par la nouvelle de la dernière bataille. La foule se réunit en grand nombre, anxieuse de lire les nouvelles des bulletins affichés aux portes des journaux.

Le sergent Cooper, qui a été blessé, appartenait aux Queen's Own. Il était très bien connu et fort en renommée dans les cercles d'athlètes de cette ville. C'était l'un des meilleurs boxeurs du Canada. Sa femme est membre de la compagnie d'opéra Grau.

Le soldat Watts, qui lui aussi a été blessé, était teneur de livres de la compagnie d'assurance contre le feu, Queen City. Il a un frère qui est soldat dans le 90e bataillon de Winnipeg.

LA DERNIERE BATAILLE

D'après de nouvelles informations l'engagement des troupes du colonel Otter avec les sauvages de Pound-Maker aurait eu lieu samedi et non pas dimanche comme on l'avait d'abord annoncé.

Les sauvages ont été mis en fuite après avoir perdu une centaine de leurs guerriers.

Le colonel Otter est retourné à Battleford après la bataille.

Voici la liste connue jusqu'ici des morts et blessés :

Morts—Arthur Dobbs, soldat carabinier ; John Rogers, soldat Garde du gouverneur-général ; Faulkes, trompette Cie C. Infanterie ; Lowry, caporal, police Nord-Ouest ; Patrick Burk, trompette, police Nord-Ouest ; Winter, charretier de Regina.

Blessés—Gilbert, trompette, carabiniers, au cou ; Pelletier, lieutenant, Batterie B, à la cuisse ; Gaffney, sergent, Batterie B, au bras ; Morton, caporal, Batterie B, dans l'aine ; Bay, soldat, Batterie B, au bras ; J. A.

ters, sergent, Gardes G. G., à la figure ; McMillan, soldat, Gard. G. G., au côté droit ; Spakel, sergent-major, C. C. Inf. aux chairs du bras ; Ward, sergent, Queen's Own, à l'épaule ; O'Connell, soldat, Queen's Own, à la hanche ; Lloyd, soldat, Queen's Own, l'épaule ; Vary C., soldat, Queen's Own, à l'épaule ; Watts George, soldat, Queen's Own, à la cuisse.

Les fils télégraphiques qui avaient été abattus depuis le premier instant, ont été relevés et réparés hier soir.

Arthur Dobbs, carabinier de Battleford, qui a été tué, était âgé d'à peu près 44 ans. Il est venu de Prince Albert l'année dernière et a été employé comme cuisinier à l'école industrielle, laisse une femme et deux enfants. Il est originaire d'Angleterre.

Le caporal Sleight, de la police à cheval était de ceux qui se sont échappés du fort Pitt. Il était âgé de 27 ans.

Burke était autrefois de l'armée britannique et a servi aux Indes. Il a demeuré à Battleford cinq ou six ans et était âgé de 45 ans.

Une autre dépêche de la Traversée de Clarke confirme la nouvelle de la bataille de samedi dernier et dit que les sauvages ont été vaincus et ont perdu une certaine d'hommes.

Cette dépêche annonce, que du côté du colonel Otter, il y a eu 8 hommes tués et 15 blessés.

LA RESERVE DE POUND-MAKER

est à peu près à 35 milles de Battleford, au sud de la rivière Battle. Elle est située dans l'un des endroits les plus pittoresques du pays, et elle contient à 60 maisons.

Pound-maker a sous ses ordres environ 800 guerriers, sans compter les contingents de ses alliés qui porteraient une armée à 600 ou 700 hommes. Ils sont tous bien armés ; la position qu'ils occupent était très avantageuse et ils se battus à la façon des sauvages.

ANNONCES NOUVELLES

Salle de musique—Compagnie McDowell. Certificat d'une guérison—Gingras, L. G. & Co. Déménagé—Dr L. LaRue. Epicerie, Vins, etc.—Charles Lefrançois. Institut Canadien de Québec—J. G. ture. Jos. Hamel & Frère. Chapeaux de Femmes—G. R. Remfrey. Dans l'affaire de David Ouellet—N. B. et Jos. Shehyn.

NOUVELLES LOCALES

AUJOURD'HUI 7 MAI : S. Stanislas.—Lever du soleil à 4 h. 28, coucher à 8 h. 56. Quarante-Heures demain à Sainte-Eulalie. Temps : couvert et cru.—Thermomètre à 45°. LA JOURNÉE : A 3 heures cette après-midi. Assemblée Législative.

TROUVE MORT

Ce matin, on a trouvé sur la rive, près d'un quai de la Basse-Ville les restes inanimés du capitaine Charest, un brave vieux marin de la Rivière-de-la-Paix. Sa golette la *Virginie* était amarée au quai tout près de là. Est-il tombé par accident, pendant la nuit, du quai sur le pont des vaisseaux ? on l'ignore encore.

Le capitaine Charest était le frère de M. Deschênes, député de la misoumata.

TERRIBLE CHUTE DE VOITURE

Entre midi et une heure, les résidents de la rue St Jean ont été témoins d'un bien déplorable accident. On a vu tout à coup venir du côté de la barrière Saint-Jean, avec une vitesse vertigineuse, un cheval conduit par M. Swift, fils de M. Swift, armateur.

Voici ce qui est arrivé : Le roue se détacha tout à coup de la voiture qui fut renversée, ce qui effraya l'animal qui se lança à toute vitesse. M. Swift ne lâcha pas les rênes et se fit traîner jusqu'à vis-à-vis la maison de M. Desplats, boucher, où il donna contre une pièce de bois et resta sans connaissance. Le cheval continua sa course jusqu'à la Haute-Ville, où il s'arrêta devant le magasin M.M. Côté et Faguy.

Le blessé a été transporté immédiatement chez M. Lemieux, encanteur.

Les docteurs Arthur Robitaille et Waters, immédiatement appelés, lui firent quatre sutures aux lèvres et réussirent à lui faire reprendre ses sens.

Les médecins assurent qu'il est probable que l'accident ait de suites sérieuses.

POUR LES VOLONTAIRES

Il y aura samedi un grand concert à la Salle de Musique pour venir en aide à nos volontaires de Québec qui sont actuellement sous les armes dans le Nord-Ouest.

Une foule de nos jeunes gens nous envoie des lettres nous disant qu'ils sont très contents de servir dans l'armée.

Les recettes de ce concert sont destinées à acheter ce dont ils ont le plus besoin.

Il n'y a pas de doute que cette soirée sera brillante et que les citoyens de cette ville s'y rendront en foule.

TEMOIGNAGE BIEN MERITE

A une réunion générale et mensuelle du conseil municipal pour la municipalité de la paroisse de St Sauveur de Québec, tenue lundi, le quatrième jour du mois de mai mil huit cent quatre-vingt-cinq, il a été unanimement résolu, sur motion de M. le conseiller Parent, secondé par M. le conseiller Blouin :

Que des remerciements soient votés à M. Pierre Boutin, ex-maire, pour les nombreux services qu'il a rendus pendant la longue période qu'il a rempli la charge de membre du dit conseil et que copie des présentes lui soit transmise et publiée dans l'Événement et l'Électeur.

INCENDIE A BEAUPORT

Hier matin, vers neuf heures, un incendie s'est déclaré à Beaufort et a détruit de fond en comble les demeures de MM. Jean Grenier, Jos. Gagnon et la boutique de M. Jos. Vallée, forgeron.

Grâce à l'activité des voisins et à l'aide de la pompe à incendie de l'Asile, le feu a été circonscrit à ces trois bâtisses, et c'est heureux, car, sous l'effort du vent violent qui soufflait alors, et sans l'énergie que l'on a déployée, on aurait pu avoir à enregistrer une conflagration d'une partie du village.

Nous ne connaissons pas encore le montant des pertes.

RELIGIEUSES

Parmi les jeunes filles qui ont pris le saint habit avant-hier au couvent du Bon Pasteur, à Montréal, se trouvent Mlle Chouinard, de Québec, et Mlle Célanire Tanguay, de Sherbrooke.

PATRIOTISME

Hier, après la séance du conseil de la ville de Montmagny, les citoyens de cette jeune et florissante cité ont tenu une assemblée enthousiaste dans le but de discuter l'apropos de fêter la St Jean Baptiste à St Thomas dès cette année et d'adopter les moyens à prendre pour faire de cette fête nationale, une solennité religieuse et patriotique.

Des discours très éloquentes ont été prononcés, à cette occasion, par le maire, M. F. X. Gendreau, ainsi que par MM. James Oliva, P. A. Choquette, A. J. Bender, P. R. Martineau, J. E. Lépine, avocats, et par M. J. S. Vallée, notaire.

Les idées qui ont été émises alors étaient des plus vraies et des plus persuasives; aussi l'auditoire n'a pas ménagé ses sincères applaudissements aux orateurs.

On a ensuite procédé à l'élection des officiers pour l'année courante comme suit :

Président actif—James Oliva, 6er.
Vice-présidents—MM. L. H. Blais, Dr Jos. Théberge et J. S. Vallée N. P.
Secrétaire—H. Hébert, 6er, N. P.
Assistant-Secrétaire—P. R. Martineau, 6er.

Treasorier—M. Jos. C. Lillois.
Assistant-Treasorier—M. J. C. Morisset, 6er.

Commissaire-Ordonnateur—P. Aug. Choquette, 6er.

Comité de Régie—MM. Ls. Dupuis, Alfred Lépine, Eug. Renault, L. N. Bernatchez, Ed. Lavergne, F. Mag. Paquet, H. Dufresne, Alf. Talbot, Amb. Létourneau, A. J. Bender, Aug. Rousseau, Achille Poliquin, Dr Blouin, Dr Blouin, John Langlois, P. C. Talbot, et Alfred Lamonde.

Chaplain—Rév. M. Léon Rousseau, 6er.

Comité de la musique : MM. A. E. Michon, Alf. Fiset, C. A. Mercier et J. E. Lépine.

Nous félicitons cordialement les citoyens de Montmagny de leur bonne entente. Si cet esprit d'union ne faillit point, comme tout porte à le croire, nos amis feront leurs démarches couronnées de succès qui feront honneur à la nationalité canadienne-française.

F. A. M.

Une autre guérison est annoncée dans une autre colonne par un certificat d'un respectable citoyen du faubourg St Jean, guérison obtenue par usage de l'eau minérale de St Léon, pour dartres. Cette eau qui est de plus en plus appréciée est en vente chez MM. Gingras, Langlois & Cie, vic-à-vis le bureau de poste.

Voilà l'annonce.

JUDICIAIRE

Le jugement dans la cause de Jones contre Fraser, de la Rivière du Loup, aura rendu vendredi prochain. C'est une cause très importante, une question d'héritage qui comprend plusieurs milliers de piastres.

des journaux ont rapporté il y a quelques jours, les moulins de MM. Bolduc, Collet et Talbot n'ont nullement été emportés par la débâcle; ils n'ont même pas été endommagés. Quelques milliers de billets seulement sont partis avec la glace.

DEMANDEZ les savons médicaux du Dr Perrault qui guérissent toutes les maladies de la peau.

En vente à la pharmacie du Dr Mackay, 42 rue de la Fabrique.

1 an.

JEUNES GENS LIREZ CEÇI

La Voltaic Belt Co., de Marshall, Michigan, offre d'envoyer à l'essai pour 30 jours leurs célèbres ceintures électriques à toutes personnes jeunes ou vieilles, souffrant de débilité nerveuse, perte de vitalité et de force et aussi de rhumatisme, névralgie, paralysie et autres maladies. On garantit le rétablissement complet de la santé, la vigueur et la force. Il n'y a donc pas de risque puisqu'on accorde 30 jours d'essai. Écrivez leur de suite, et on vous enverra gratis un catalogue illustré.

Annonces Nouvelles

SALLE DE MUSIQUE

Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi
11, 12, 13 et 14 Mai

Matinée unique; MERCREDI

La troupe de comédie McDowell jouera la dernière pièce à succès de Londres et New-York

THE PRIVATE SECRETARY

La désopilante comédie en trois actes

Snow Ball

Ainsi que la comédie de J. W. Robertson

CASTE

Plan de la salle déposé et billets en vente chez le capt C. E. Holiwell. Prix, 75, 50 et 25c.
7 mai

BAZAR

en faveur de l'église de Notre-Dame de la Garde

Avec la permission spéciale de SA GRANDSEUR MGR L'ARCHEVEQUE DE QUEBEC, ce bazar se tiendra dans le courant de l'été prochain.

Les personnes charitables, qui désireront contribuer à cette bonne œuvre sont respectueusement priées de présenter leurs offrandes aux dames organisatrices ou au soussigné.

Tables Notre-Dame de la Garde—Mmes C. Giguère, J. Blais, E. Carrier, L. P. Vohl J. Catarinich.

Table du Sacré-Cœur—Mmes Adj. Renaud A. B. Dupuis, P. L. Gagnon, Chs. Vezina, Alph. Laberge et Dlle J. Laberge.

Table Champlain—Mmes P. Tardif, A. Pelchat, P. Labbé, A. Huot, J. Vezina.

Table St-Jean-Baptiste—Mmes G. Costolow, P. I. Bazin, A. Bélanger, J. Andrew, A. Desroches.

Table St-Pierre—Mmes P. Giguère, J. Giguère, J. Rouleau, P. Cunningham.

Table St-Anne—Mmes J. P. Labadie.

Table Notre-Dame des Victoires—Mmes Eph. Chouinard, P. I. Boivin, F. X. Toussaint, D. Dionne, Thos Potvin, Elz. Paquet.

Table Frontenac—Mmes Th. Tremblay, Alf. Robitaille, J. Tardif.

Département de la Pêche—Mmes P. Roussel, E. Marceau, J. Gravel.

Table Lacroix de St. Valier—dîners et rafraichissement, Mmes Vve N. Germain Z. Levasseur, O. Lauzon.

P. LESSARD Ptre, Desservant de N. D. de la Garde.

5 mars 28

BAZAR ANNUEL

En faveur de l'Hôpital du S. C. de Jésus sous le patronage distingué de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec et de MM. les membres du clergé, aura lieu dans le courant de l'automne prochain.

Les Dames ci-dessous nommées qui se sont généreusement chargées de tenir les tables du bazar, recevront avec reconnaissance les dons de toute nature que l'on voudra bien leur faire.

Table St. Joseph—Mmes P. Picard, J. Rouleau.

Table St. François d'Assise—Mmes P. Déchêne, G. Blais, F. Donaldson, Raymond.

Table St. Sauveur—Mmes F. Blouin, C. Guérard, C. Mercier.

Table St. Alexandre—Mmes B. Delamare, Marceau.

Table St. Jean-Baptiste—J. B. Drouin A. Dugal, C. Delisle.

Table St. Anne—Mmes C. Couillard, J. Carley, Jos. Jacques, Jos. Côté, Delle He Gagnon.

Table du Sacré-Cœur—Mmes H. Allaire, Jos. Lachance, Dlle Laberge.

Table St. Roch—Mmes J. O'Feill, W. Jallbert, Th. Potvin, V. Collins.

Table SS. Anges—Rafraichissement: Mmes A. Racine, J. Nadeau R. Perreau.

Orfèvrerie Ormoulu et Rococo

ON TROUVERA CHEZ

G. SEIFERT

"European Bazaar"

24, rue La Fabrique

une variété d'objets d'art, d'objets de curiosité, d'objets de valeur, d'objets de luxe, d'objets de mode, d'objets de beauté, d'objets de santé, d'objets de plaisir, d'objets de science, d'objets de religion, d'objets de commerce, d'objets de guerre, d'objets de paix, d'objets de justice, d'objets de vérité, d'objets de bien, d'objets de mal, d'objets de tout.

MAISON MONTCALM



CAFE MONTCALM HOTEL
36, RUEST-LOUIS, HAUTE-VILLE

Lunch a toute heure

Z. ROGER,

Propriétaire.

14 fév.

1a

85 CAISSES

MARCHANDISES NOUVELLES

Se composant d'un assortiment complet de marchandises de goût et d'Étape.

—AUSI—

TAPIS et autres marchandises pour ameublement.

HABILLEMENTS POUR MESSIEURS, HABITS IMPERMEABLES, ETOFFES POUR HABITS, ETOFFES A PANTALONS, Et un assortiment varié d'autres articles à l'usage des messieurs.

GLOVER, FRY & CIE.

Epicerie, Vins, Liqueurs, Provisions, Fleur, Grains.

NOUVEL ETABLISSEMENT

CHARLES LEFRANÇOIS

MARCHAND-ÉPICIER

Coin des rues St-Dominique et Ste Marguerite, St-Roch, Québec.

Avantageusement connu depuis quelques années comme commis chez M. P. Huot, à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a ouvert un magasin général d'épicerie.

Assortiment complet. Prix modérés. Satisfaction garantie.

N. B.—Il a aussi 20 places d'écuries pour la commodité des voyageurs et cultivateurs.

5 mai 1m

AVIS

Dans l'affaire de DAVID OUELLET, Escoumains

Insolvable.

Des soumissions seront reçues aux bureaux des soussignés jusqu'à jeudi le 21 mai prochain pour la vente d'un emplacement d'un demi-arpent en superficie, situé au village des Escoumains, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Conditions, comptant.

Les soussignés ne s'engagent pas d'accepter la plus haute ni aucune d'elles.

N. RIOUX, } Cessionnaires

JOS. SHEHYN, } syndics.

22 avril 1m

AVIS AUX DAMES

MADAME J. BRITTON

tout en remerciant ses amis et le public en général de l'encouragement qu'elle a reçu d'eux, leur annonce qu'elle se charge comme par le passé d'exécuter toute sorte de teintures telles que plumes d'an truches de toute les nuances et le noir brillant, teinture de hardes, laines, gants, nettoyage de hardes, gants.

Une visite est sollicitée au No 88 rue du Pont.

11 avril 8m

MADAME LARAMEE

No. 39, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH QUEBEC

DAME SAUVAGESSE

A l'honneur d'informer le public qu'il pourra se procurer des remèdes, avec des racines chez cette dame pour la guérison de toutes sortes de maladies, telles que maladie de Foie, Mal de Matrice, et Consommation, les bronches. Cette dernière maladie est certaine d'être guérie dans l'espace de deux mois au plus, et l'on pourra, si on a des doutes, référer aux nombreux certificats qu'on a reçu de personnes bien connues.

Les malades de la ville peuvent être logés à la résidence de Mme Laramee pour recevoir les soins que requièrent leurs maladies. Heures de bureau de 7 a. m. à 1 h. p. m. tous les jours.

13 oct. 6m.

Chapeaux de Feutre

Exposition de toutes variétés et de toutes formes en feutre et en soie

Seuls agents à Québec pour les célèbres faiseurs LINCOLN, BENNETT & CO et CARRINGTON.

Notre intention est de ne pas être en reste de bon marché avec nos concurrents.

Vous examinerez notre marchandises et nos prix.

G. B. KIRK & CO.

N. O. RUEL & CIE

No 67, rue St-Valier

ST-SAUVEUR

PEINTRES - DECORATEURS

Marchands de Chromos et Moulures

Informons leurs amis et le public en général qu'ils continuent les travaux de peinture au printemps, savoir: Peinture à l'huile et à l'eau pour maisons, Décorations de tous genres, Transparents pour vitrines de magasins et de maisons privées, dorure à l'huile et à l'eau.

AUSI :

En magasin, un grand assortiment de Chromos religieux et de fantaisie, Chromos découpés, Médallions en perles, Albums Miroirs encadrés et non encadrés, Cadres portraits en velours et en peûche, Cartes de fantaisie, Canons, etc. Aussi : effets de librairie, tels que Papier à lettre, Encre, Crayons, Plumes, etc.

MM. RUEL & Cie devant transporter au printemps leur magasin et atelier, où est actuellement l'épicerie de M. Arthur Drolet, vendront leurs marchandises à réduction, afin d'écouler la plus grande partie de leur stock, d'ici au temps du déménagement.

DE PLUS :

Assortiment complet de Tapisseries depuis 5 cents à 20 cents.

MM. N. O. Ruel & Cie, rue St-Valier, St-Sauveur, viennent de recevoir un assortiment considérable de Tapisseries qu'ils détailleront à des prix sans précédent. Il y a des patrons depuis 5 cts à 20 cts.

Une visite est respectueusement sollicitée.

17 mars 1885—3m

A LA LYRE D'OR

Lafrance, Vincelette & Cie

124, rue St-Joseph, St-Roch

Ancien magasin de Fourrures de J. B. LAUBERTE

Agents pour les célèbres pianos HAZELTON de New-York, les pianos et Harmoniums DOMINION de Bowmanville, Ont., etc., etc.

Assortiment choisi de musique vocale et instrumentale.

Tapis et Bancs de pianos, violons, cordes de violons, colophane, etc., etc.

—AUSI—

CARTES DE FETE ET DU JOUR DE L'AN

objets d'art importés de Paris, etc.

Roman nouvelle NE TEN VA PAS I Ed. Vincelette, 35c.

QUEBEC-CENTRAL

ARRANGEMENT D'AUTOMNE ET D'HIVER

A partir de LUNDI, le 3 NOVEMBRE 1884, les convois circuleront comme suit :

	Milles.	M. x c.	
Départ de Sherbrooke pour Jonction Beauce, Lévis et Québec.....	8.15		7.15
Arrivée à Jct. Beauce.	1.10		4.30
Arrivée à Lévis.....	3.45		
" à la Traversée.....	4.00		
Départ de Québec pour Jct. Beauce, Sherbrooke et différents endroits de la Nouvelle Angleterre.....	10.30		
Départ de Lévis.....	11.00		
Arrivée à Jct. Beauce.....	1.10		
Départ Jct. de Beauce.....	1.25		6.50
Arrivée à Sherbrooke.....	6.15		3.00
Départ de Lévis pour St Joseph.....			
Arrivée à St Joseph.....			
Départ de St Joseph pour Lévis.....			
Arrivée à Lévis.....		10.00	

Le départ des trains se fait aux heures du "Eastern Standard."

Un quart d'heure est alloué pour le gouter à la Jonction de la Beauce.

Il y a RACCORDEMENT certain à Sherbrooke avec les convois du Pasumpsic et Grand-Tronc pour aller à Boston, New-York, Portland et toutes les villes de la Nouvelle-Angleterre. A St-Henri il y a raccorlement avec l'intercolonial pour se rendre à la Rivière-du-Loup, Cacouna et tous les endroits des provinces-Maritimes.

A Québec il y a raccorlement avec le chemin de fer du Nord pour St Léon et tous les endroits au-dessus de Québec.

Bureau général pour les billets vis-à-vis l'Hotel St Louis.

JAS. R. WOODWARD,

Gérant-général

Nous informons le public que nous avons en l'agence de MM. O. Dignard & Cie pour leurs célèbres liqueurs rafraichissantes, telles que :

GINGER ALE..... prix 0 50 doz.
GINGER POP..... 0 50
NECTAR..... 0 50
SODA..... 0 50
CIDRE en bouteilles..... 1 20
" "..... 0 00

Nous aurons toujours en magasin un assortiment complet de tous leurs produits.

Le commerce pourra s'adresser à nous pour les commandes en gros, aux mêmes prix que la manufacture.

A. TOUSSAINT & CIE,

21, RUE ST PIERRE, B.-V

BOUTE MAISON DE PENION

On se rend au 66, on prendrait plusieurs

Grande Attraction!

Vers le 15 avril prochain nous transporterons le siège de nos affaires dans nos nouvelles bâtisses, coin des rues St-Jean et St-Stanislas, Haute-Ville, qui subissent actuellement des améliorations considérables.

Afin d'effectuer une grande diminution de notre assortiment de PIANOS, HARMONIUMS, etc., etc., et ne pas exposer nos instruments à subir des dommages dans le déménagement, nous ferons d'ici au 15 avril les réductions suivantes qui sont sans précédent :

Grands Pianos Carres

de 7 1/2 octaves, bois de rose richement finis, charpente en fer, etc., etc.

PRIX REGULIER 450.00 VENDUS POUR 250.00

Pianos Droits

Richement finis, charpente en fer, 3 cordes, etc., etc., etc.

PRIX REGULIER 450.00 VENDUS POUR 250.00

Harmoniums

Pour maisons, de 120.00, vendus pour 65.00
Orgues Harmoniums pour églises, très puissants, de 400.00 vendus pour 200.00.
Pianos et Harmoniums de seconde main accessibles pour toutes les bourses.

Musique en Feuilles

Morceaux de 25c. vendus pour 12 1/2. La même réduction est faite sur tous les morceaux de différents prix.

Machines à Coudre

De différentes marques de 50.00 vendus pour 30.00 et garanties pour 5 ans. Superbes machines à coudre de seconde main vendues pour dix piastres et plus.

Machines à Tricoter

Aussi à prix spécialement réduits.

Bernard & Allaire,

EDITEURS DE MUSIQUE,

No 6 rue La Fabrique, Québec.

DEMEGAGE

LE COMPLICE

1

Paris, 23 janvier 1863.

« Je ne viens pas, cher Gérard, t'envoyer de réflexions plus ou moins philosophiques ou lugubres sur le suicide, ni m'exclamer emphatiquement sur le grand peut-être, faire, comme le poète Gilbert, une élégie sur ma mort inévitable et prochaine, ou comme l'assassin Lacenaire, de hideuse mémoire, de mauvaises strophes à effet sur les destinées d'outre-tombe, encore moins me poser pour toi en Manfred, en Werther ou en Lara, blasé, désabusé et repu de l'existence. Je t'aurais même épargné le désagrément de recevoir et de lire mes doléances finales et de t'apitoyer sur mon triste sort, si je n'avais à te demander un service que tu ne déclineras point, je l'espère : c'est celui d'adopter mon chien qui ne regrettera plus encore que mes créanciers ; le pauvre animal ne saurait que devenir sans moi dans cette ville du diable, où, après avoir erré à l'aventure, il risquerait fort d'être conduit en fourrière, et de passer de vie à trépas par l'indigne supplice de la pendaison qu'il n'a pas mérité, s'étant toujours comporté en digne et honnête épaveur.

« Cependant tel est l'égoïsme humain, que ce n'est qu'en quittant ce soir le club, que j'ai songé à la navrante destinée qu'allait faire mon abandon au fidèle ami qui trotte à mon côté dans une attitude méditative et aussi recueillie que s'il cherchait la solution de quelque problème social ; mais non, il est trop bien né pour se livrer à cette occupation de prolétaire ou d'ambitieux déçu ; peut-être réfléchissait-il à l'avenir réservé à sa race, dans le monde meilleur et plus équitable où, après les luttes et les combats d'ici-bas, les chiens vertueux vont se reposer, dans quelque planète, inconnue du père Sachi et de M. Leverrier, pendant une longue succession de siècles en buvant de la crème et en mangeant du veau rôti, ce qui doit être le nectar, l'ambrosie et la félicité suprême pour la gent canine.

« Je pensais donc, en arpentant le boulevard, à ce que deviendrait le pauvre bête, quand j'ai rencontré le petit Marcel de Nérestan, tu sais comme il est obéissant ; je lui ai confié la laisse de Fadet, et Fadet, au bout, le priant de garder l'un et l'autre, jusqu'à demain à midi, et de te les expédier ensuite.

« Comme Marcel me regardait d'un air surpris, je lui ai dit que je pars, et que, dans l'impossibilité d'emmenager l'animal, j'ai pris le parti de te l'envoyer ; c'est donc une affaire arrangée.

« Je suis rentré chez moi très satisfait de mon idée, me sentant tout à fait tranquille sur l'avenir terrestre de Fadet ; c'est un excellent camarade, son caractère est égal, son humeur enjouée, nullement agressive, il fera bon ménage avec les compagnons qu'il pourra trouver chez toi ; il leur racontera, sans doute, qu'il eut un maître ingrat, pressé de se défaire de lui par pur caprice. C'est ainsi que les erreurs s'accréditent et que l'on écrit l'histoire !

« Maintenant, cher ami, il est inutile de te dire pourquoi j'en finirai tout à l'heure avec les exigences de la condition que je me suis faite. Lorsque tu es venu ici, l'année dernière, je ne t'ai point dissimulé que mon incurable paresse me condamnerait à ne point survivre à la ruine vers laquelle je marchais gaïement et à grandes guides. Je la croyais moins prochaine, il est vrai ; je m'imaginais être plus riche que je l'étais en réalité, mais il y a deux jours mon noia, dont les avertissements et les sages remontrances ne m'ont jamais fait défaut, m'a déclaré que je n'ai plus rien, et mon banquier a confirmé cet arrêt, par A plus B, en refusant ma dernière traite.

« Je mentirais si je prétendais m'en aller sans regret j'aurais la vie telle que je l'ai eue depuis qu'un héritage m'avait rendu possesseur d'une fortune respectable, que je n'ai pas précisément dévorée bêtement : elle a glissé à travers mes doigts parce que je suis né vaissieux, généreux et aimant le plaisir ; trois mauvaises conditions dans le monde civilisé qui exploite avec autant d'art que d'adresse les vices et les qualités d'un chacun.

« Je ne sais pas plus m'astreindre à un travail quelconque, que fermer la main, en présence d'une infortune vraie ou fautive ; par un genre particulier d'égoïsme, mune idiosyncrasie spéciale, je ne puis voir tomber une larme sincère ou simulée sans m'attendrir douloureusement et tenter d'arrêter le cours de celles qui peuvent lui succéder ; j'ignore donc la préservation de l'exploitation par l'insensibilité, si nécessaire ici, et lorsqu'on m'implore, je ne sais que donner ; quand une fantaisie me presse, je suis, de même, condamné à la satisfaction.

« J'ai donc été fort exploité, j'ai eu de beaux chevaux, des chiens superbes, des maîtres. Le brio à bras et les curiosités m'ont coûté cher. Je n'ai fait de mal à personne, et après avoir vécu cinq ans de la bella vita de mes rêves, je quitte la partie que je ne pourrais continuer de jouer qu'en faisant des dupes, ce qui ne m'aurait point.

« J'ai une vingtaine de mille francs de dettes ; mon livre de dou et avoir est là, sous mes yeux ; la page de l'avoir est immaculée, l'autre chargée de chiffres ; c'est là mon seul chagrin, car je n'aurais pas voulu laisser ce passif. Je croyais avoir encore la somme indispensable pour solder cette misère, je me suis trompé ; mais je me console un peu en songeant qu'en cinq ans j'ai fait gagner assez à mes fourrures, pour que la dette en question leur soit légère et ne leur constitue point une perte effective et réelle ; s'ils se plaignent, ils seront étonnés et en imposeront.

« Le temps aujourd'hui était superbe, doux comme au printemps, je me suis accoudé à l'une de mes fenêtres pour admirer encore le panorama splendide que te plaisait tant.

« Le soleil allait se coucher, projetant des reflets d'or sur les toits et sur les monuments ; la colonnade et la coupole du Panthéon, St-Etienne-du-Mont et la Sorbonne ; plus loin les tours de St-Sulpice, le clocher de St-Germain-des-Prés, plus près, celui de

St-Séverin étaient illuminés comme pour une fête.

« La flèche de la Ste-Chapelle flamboyait dans l'espace, et là, tout proche de moi, la vieille basilique, avec ses arceaux, ses contreforts, ses tours, ses galeries à jour, ses vitraux, ses ogives, rayonnait et s'assombrissait, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; il y avait ainsi des parties d'ombre et de lumière d'un effet prodigieux ; des rayons, des jets de flamme produisaient des irradiations de clarté, d'une richesse, d'une intensité surprenantes, dans des tons dans la violence semblait devoir exclure l'harmonie qui, cependant, ruisselait de toutes parts ; puis tout se fondait, s'adoucisant par degrés ; les nuages violets, les ténèbres de pourpre et de feu se frangeaient de rose tendre ; le crépuscule s'étendait mollement, et, dans un dernier reflet nacré, la forme précise de la statue de pierre qui se détache si sobre des découpures et des enchevêtrements de la ciselure des dentelles burinées de Notre-Dame, et que nous regardions si souvent ensemble, paraissait s'allonger encore, lever le bras et prendre son essor vers le ciel.

« L'eau du fleuve qui roule sous mes fenêtres perdait les teintes azurées que lui communiquaient les nuages et formait entre ses deux rives blanches un large sillon noir ; puis l'éther s'est revêtu d'une voile uniforme ; une étoile accrochée à la voûte céleste a lui tout à coup, le magique spectacle avait cessé.

« J'ai refermé ma fenêtre en me disant que, non, je ne le répéterai pas.

« On danse au-dessous de moi ; le vieux bonhomme qui habitait le premier étage est mort il y a six mois ; un marchand enrichi lui a succédé, il donne, pour sa fille, une sauterie à laquelle j'étais invité, mais je me suis dispensé de l'ennui de passer ma dernière soirée parmi ces bourgeois. J'y serais allé sans doute, si une charmante créature que j'aurais aimée si j'avais pu l'épouser, s'y fût trouvée, mais elle ne voit pas ce monde-là ; peut-être demain pènera-t-elle un peu en apprenant.

« Au milieu du tapage de la fête d'en bas, je suis parfaitement isolé en ce moment. J'ai donné campo pour la nuit à mon domestique, mes concubines du troisième étage sont en Italie, et si l'on s'agit au-dessous, le silence règne au-dessus de moi ; ma solitude contraste agréablement avec le bruit du quai plus animé, que d'habitude et l'on ne s'aperçoit de rien d'extraordinaire avant au moins une douzaine d'heures.

« Jamais mon appartement ne m'a plu autant ; te rappelles-tu, combien mon idée de me loger dans l'île, si loin des quartiers élégants et à la mode, a amusé nos amis, qui ne comprenaient pas cette fantaisie et m'accusaient d'originalité ? Mais je me suis toujours applaudi d'avoir choisi mon nid dans ce vieux hôtel bien aéré, aux plafonds élevés, luxe que l'on ne connaît plus guère dans les maisons nouvelles où l'on ménage l'espace ; ici la grande cour plantée d'arbres est si gaie, le large escalier de pierre est si doux, la rampe de fer forgé si moyen-âge ; le jour et le soleil entrent si bien par les fenêtres proportionnées aux plafonds !

« Ah ! qu'il faisait bon vivre ici !... Je m'aperçois que, si je m'étais, je serais capable de t'adresser un volume. Je m'arrête, bonsoir, mon cher Gérard, continue à être le plus charmant et le plus gai des gentilshommes campagnards, à te plaire dans ton castel, tu as peut-être mieux compris la manière de bien vivre et de vivre longtemps, que ton ami

« NERESTAN. »

« P. S. — Aie bien soigné mon chien, je te le recommande encore.

Après avoir plié méthodiquement cette lettre qu'il glissa sous une enveloppe à l'adresse du comte Gérard de Boudevail, Nérestan de Gency soupira et parcourant d'un regard mélancolique la page du carnet sur laquelle étaient inscrits, dans le plus grand ordre, le nom de ses créanciers et le chiffre de ses dettes, il posa, sans le refermer, sur le carnet, à la fatale page, un presse-papier, et s'accoudant sur la tablette de son bureau, la tête dans les mains, il demeura plongé dans de profondes réflexions.

Un instant après, minuit sonnait à l'horloge de Notre-Dame. D'un mouvement résolu, Nérestan releva la tête, ouvrit un tiroir du bureau, y prit un revolver chargé, et gagna en faisant joner la batterie qu'il était en bon état, prêt à servir ; puis il l'arma lentement et il s'apprêta à en diriger le canon vers sa poitrine, quand le timbre de l'antichambre pressé par une main impatiente retentit deux fois coup sur coup.

— Au diable l'importun ! pensa le jeune homme, c'est un peu violent d'être dérangé dans un tel moment et à une pareille heure.

D'un geste découragé et contrainct, il rejeta le revolver dans le tiroir, peut-être satisfait à son insu du retard apporté à son sinistre projet, et mu par le vague espoir que quelque chose d'extraordinaire allait se produire et anéantir son dessein, Traversant la salle à manger attenante au salon, il gagna l'antichambre doucement éclairée par une lampe de verre dépoli, et ouvrit. Le péne avait à peine joué dans la serrure qu'un homme pâle, halotant, les traits convulsés, s'élança auprès de Nérestan, referma sans bruit et vivement la porte et dit en paroles entrecoupées, enveloppant son hôte d'un regard dont le rayonnement magnétique imposa à celui-ci : — Etes-vous seul ? Pouvez-vous m'accorder quelques heures d'hospitalité ? Il y va de ma vie. Jurez-moi sur l'honneur et sur votre salut éternel de ne me trahir ni me livrer.

Nérestan n'était point accessible à la crainte ; d'ailleurs, malgré l'étrangeté de ses paroles, l'aspect de l'inconnu, très élégamment vêtu et de haute mine, n'avait rien d'inquiétant ; son attitude, à la fois suppliante et fière, son assurance, le son de sa voix et par-dessus tout la puissance de son regard et son autorité subjuguèrent M. de Gency qui l'examinait curieusement.

— Puis-je compter sur vous ? continua l'inconnu. Répondez-vous à ma confiance en me jurant ? Ce serait indigne de vous, jurez, jurez donc !

La stupeur de Nérestan était à son comble, mais complètement dominé par l'ascendant de l'étranger, il étendit la main, et sans avoir eu le temps de se reconnaître et de se rendre compte de l'engagement qu'il prenait, il répondit :

A continuer.



LE GRAND DOCTEUR DIO LEWIS

SON OPINION EXPRESSE

Les témoignages si directs de profession, de la faculté, de médecins éminents et de tant d'autres personnes intelligentes et honorables en faveur du WARNER'S SAFE-CURE m'avaient grandement surpris à mesure que les meilleurs journaux reproduisaient ces attestations dans leurs principales colonnes. Comme je connais plus d'un de ces messieurs, la lecture de leurs témoignages me donna l'idée d'acheter quelques bouteilles du WARNER'S SAFE-CURE afin de l'analyser. Mieux que cela, j'en pris moi-même, ayant soin de tripler la dose prescrite. Je m'assurai ainsi que ce remède n'a rien d'offensif. J'ajoute même en toute franchise que j'en ferais usage si j'avais de souffrir des reins. De fait, la médecine s'arrête toute déconcertée et est obligée de confesser son impuissance en présence de plus d'un cas de mal des reins. D'autre part, les attestations de centaines de personnes dignes de foi et en possession de toutes leurs facultés ne laisse guère à douter que M. H. Warner ne soit tombé sur l'une de ces heureuses découvertes auxquelles l'humanité souffrante doit parfois le soulagement.

Dio Lewis

L'huile Astrale de Pratt

est le MEILLEURE LUMINAIRE et sous tous les rapports l'HUILE LA PLUS RECOMMANDABLE POUR L'USAGE DES FAMILLES. C'est une folie de risquer sa vie et sa ruine en employant les huiles inférieures quand l'huile Astrale de Pratt se vend à si bon marché. Soyez sûrs qu'on vous livre le bon article.

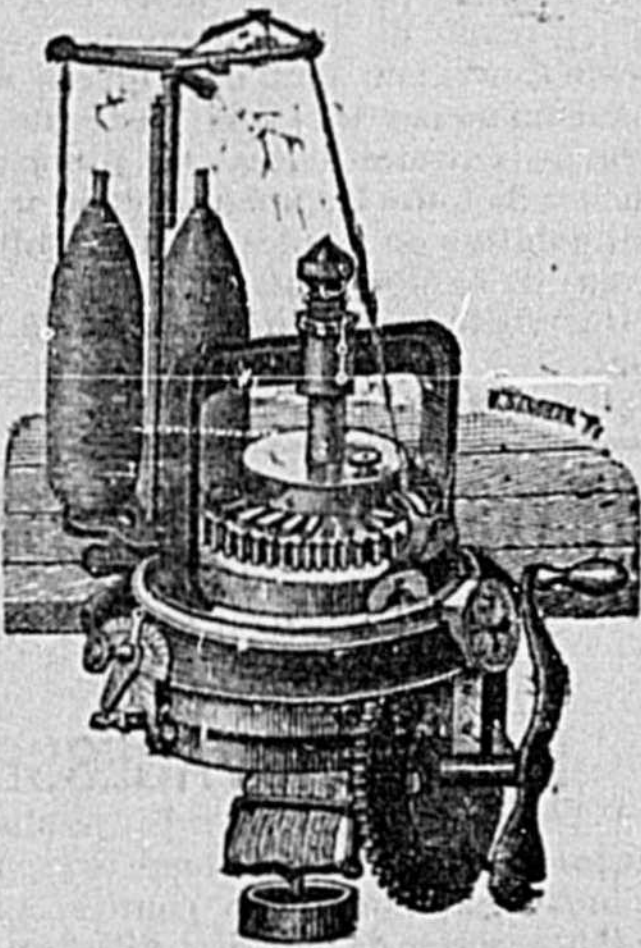
C. Peverley,
Agent pour le Dominion,
694 rue St-Pierre.

La Compagnie de Machines à Tricoter de Toronto

FABRICANTS DE MACHINES A TRICOTER

"ECLIPSE"

116, RUE BAY



Une machine à tricoter ECLIPSE paiera dans toute famille. Après avoir pourvu aux besoins de la famille, on peut tricoter pour les voisins ou pour le commerce. On ne peut faire un meilleur usage de ses heures de loisir. UN JEUNE HOMME OU UNE FILLE PEUT GAGNER DE \$1.50 à \$2.00 PAR JOUR AVEC L'ECLIPSE. Les MARCHANDS peuvent fabriquer toute la bonneterie, foulards, mitaines, tiques, etc., dont ils ont besoin dans leur commerce pendant toute la saison, et de la sorte tenir leurs commis constamment employés. Les FEMMES peuvent convertir leur laine en différentes sortes de marchandises et réaliser 400 pour cent de plus sur la laine qu'ils produisent. LA SEULE MACHINE A TRICOTER PARFAITE en est une qui possède un mécanisme "ribber" simple et sûr pour faire les côtes. L'appareil de ce RIBBER diffère des autres presque sous tous les rapports, et les juges compétents l'ont proclamé comme parfait. L'ECLIPSE EST LA SEULE MACHINE PROPRE A L'USAGE DE LA FAMILLE.

POSTE DE COMMERCE IMPORTANT A LOUER

Le vaste magasin occupé depuis quinze ans par M. S. Boyce, marchand de jouets, No 100, rue St-Jean. Possession au 1er mai. S'adresser à Dr RINFRET, M. P. P. Rue Aiguillon.

11 avril juo

ORGUES-HARMONIUMS

"DOMINION"

— FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR —

L. E. N. PRATTE,

PAR LA COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS "DOMINION" BOWMANVILLE, ONT., pour l'usage des communautés, d'après les devis particuliers et autres ceux du catalogue garantis pour 5 ans, et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUAVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère. 50 à \$1,200.

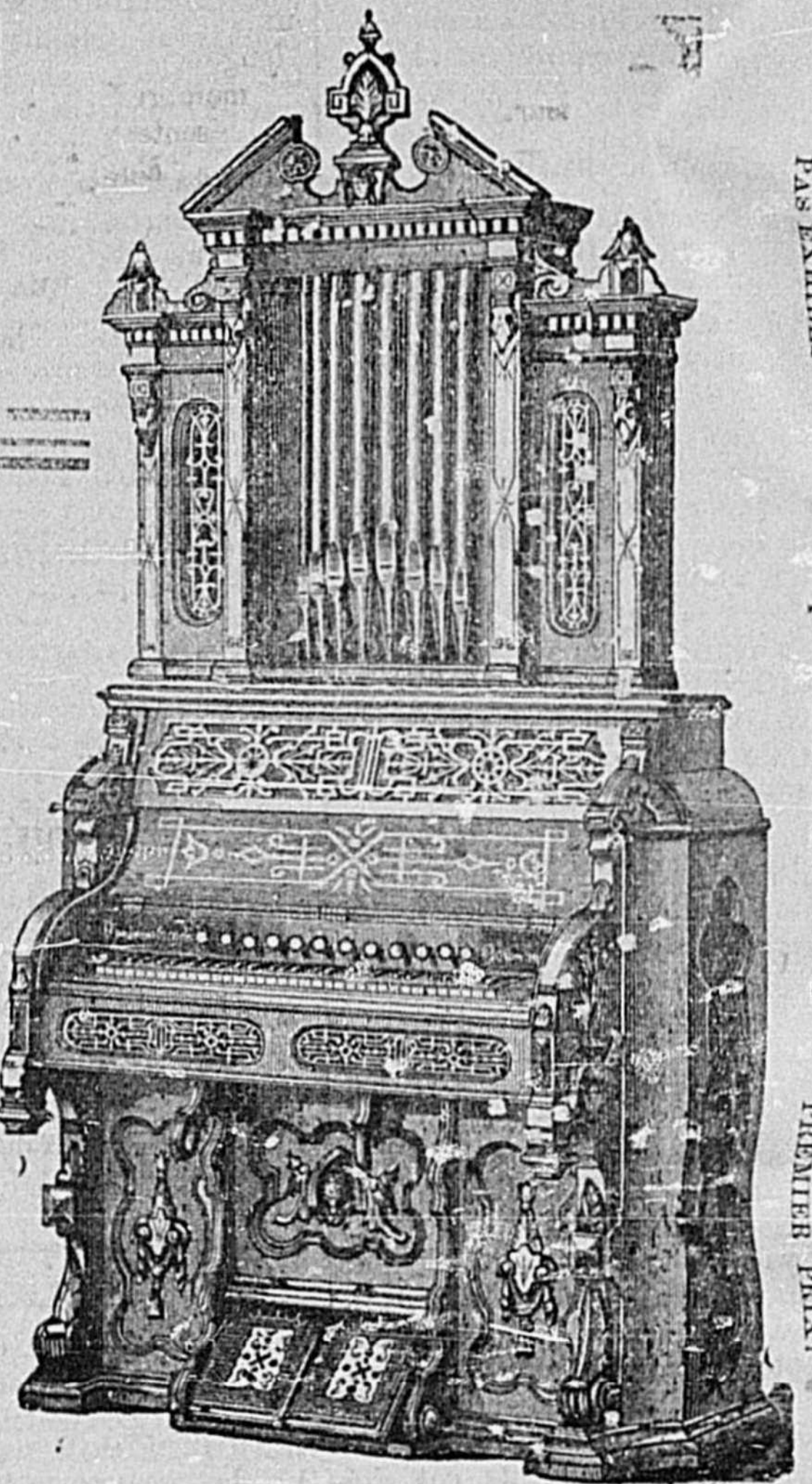
Les plus éminents organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums MINION, ORGUES D'EGLISE, ORGUES A DEUX CLAVIERS, ORGUES PEDALES, ORGUES D'ETUDE, ORGUES DE SALONS.

La supériorité des Orgues-Harmoniums "DOMINION" a été universellement reconnue par les PLUS GRANDES DISTINCTIONS et les PREMIERS PRIX partout où

TORONTO, 1880
MÉDAILLE ET DIPLOME D'HONNEUR
TORONTO, 1881
MÉDAILLE ET DIPLOME D'HONNEUR

TORONTO, 1878
MÉDAILLE D'OR
TORONTO, 1879
DEUX PREMIERS PRIX

PHILADELPHIE, 1876
Médaille Internationale et Diplôme d'Honneur.
Sydney, Australie, 1877
Premier Prix, Médaille Internationale et Diplôme d'Honneur.



ET AU-DELA DE 50 PREMIERS PRIX.

aux expositions dans différentes parties du pays

SATISFACTION GARANTIE ET CONDITIONS FACILES

Prix aussi bas que le permet la qualité supérieure des Instruments. — Tous les magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS CONSIDÉRABLE ET LE PLUS VARIÉ QU'AIT EN CANADA. Commandes par la poste et autres remplies avec diligence. Catalogues illustrés et Prix expédiés sur demande. S'adresser à

L. E. N. PRATTE,

AGENT GENERAL POUR LA PROVINCE DE QUEBEC,

176, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, 176.

LAFRANCE, VINCELETTE & CIE,

124, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, Quebec.

AGENTS POUR QUEBEC ET LES ENVIRONS.

A. B. DUPUIS

57, RUE ST-PAUL, 57

En face de MM. J. B. Renaud & Cie.

Spécialité de riches confiseries importées. Assortiment complet et varié de sucreries.

Mélanges, Pastilles, Chocolats, Gum Drops, Bonbons français, Caramels, Jujubes, etc., etc. PEPPERMINT FORTE ET EXTRA-FORTE XXX

BISCUITS reçus journellement de la maison Vial & Frère, comprenant 42 différentes sortes.

PRENEZ GARDE ; Le marché étant inondé de confiseries contenant des ingrédients très nuisibles à la santé, je choisis l'occasion pour informer mes nombreux clients que tous les articles sortant de mon établissement sont absolument et parfaitement hygiéniques. Mes prix sont les plus bas du marché.

EN GROS SEULEMENT.

22 avril

8m

JOS. HAMEL & FRERE

58 RUE SOUS LE FORT, 58

—ET—

'62, COTE DE LA MONTAGNE, 62

Ont le plaisir d'annoncer que les DERNIERS ARRIVAGES par les steamers transatlantiques ont complété leur assortiment de

Nouveautés pour le Printemps et l'Été, et que les plus récents produits de la Mode de Londres et de Paris sont maintenant étalés dans leurs magasins.

LE DEPARTEMENT DES TAPIS (Côte de la Montagne), l'un des plus grands établissements de ce genre dans la province de Québec, renferme une brillante collection de tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de Bruxelles, Tapissierie, Laines, Prêlards et Lino-leums, dont le choix a été des plus heureux.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLlicitÉE

27 avril

1m